



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **38**
- représentés : **5**
TOTAL 43

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 19 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	M. Marc DECKERT, Adjoint - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire -	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint - - M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> - - <i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -		<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. David PAULY	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
Mme Sandrine HIMBERT	ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
M. Gilbert STECK	ayant donné procuration à M. Martial HELLER
M. Jean BIEHLER	ayant donné procuration à Mme Marie-Reine FISCHER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membre excusé :

Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE – AUDITS ENERGETIQUES DES BATIMENTS PUBLICS – APPEL A PROJET FONDS CHENE 4 AU TITRE DE L’ACTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L’EFFICACITE ENERGETIQUE (ACTEE)

N° 24-112

Exposé

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) est porteuse du Programme CEE ACTEE +, référencé PRO-INNO-66. Ce programme, apporte un financement, via des appels à projets, aux collectivités lauréates pour déployer un réseau d'économies de flux, accompagner la réalisation d'études technico-économiques, le financement de la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'achat d'équipements de suivi de travaux de rénovation énergétique.

Le Programme ACTEE + vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie. Le déploiement de ce programme dans tout le territoire national repose sur une implication forte des collectivités territoriales volontaires.

Considérant que la coopération entre les territoires était vivement encouragée dans le cadre de l'Appel à Projet Fonds CHENE 4, la Communauté de Communes et ses 18 collectivités membres, le SIVOM de Molsheim (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) et le SIVU de Mutzig (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, dénommé Syndicat mixte du collège Louis Arbogast), ont déposé une candidature commune, portée par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Bruche Mossig, coordinateur du groupement, au titre des audits énergétiques de leurs bâtiments publics respectifs. Le 6 décembre 2024, le dossier de candidature a été retenu par le Jury du Programme ACTEE pour la mise en œuvre des actions décrites dans la candidature. Les membres du groupement pourront donc bénéficier d'un accompagnement méthodologique et de financements pour mettre en œuvre des actions en matière d'efficacité énergétique validées par le Jury de l'appel à projet Fonds CHENE 4.

Les dépenses éligibles sont de différentes natures :

- Acquisition d'outils de mesure et suivi des consommations énergétiques,
- Etudes techniques.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de réduction des consommations d'énergie en application des exigences imposées par le décret tertiaire.

Le coût global de l'opération estimé à 432.405,58 € H.T. est susceptible de bénéficier d'une aide à ce titre de 341.813,26 € H.T.

Suite à la sélection par le Jury de la candidature du groupement ACTEE porté par le PETR Bruche Mossig, coordinateur, et dont la Communauté de Communes, le SIVOM et le SIVU sont membres à part entière, une convention de partenariat relative à la mise en œuvre du projet lauréat sera conclue entre la FNCCR et l'ensemble des collectivités membres du groupement.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ENTENDU l'exposé préalable ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi du 18 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

VU l'arrêté du 28 novembre 2022 portant validation du programme ACTEE+ ;

VU le décret N° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 5 décembre 2024 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Madame Marianne WEHR, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
valide**

la mise en œuvre du dossier de candidature retenu par le jury ACTEE pour l'Appel à Projet Fonds CHENE 4, au titre des audits énergétiques des bâtiments publics de son territoire,

accepte

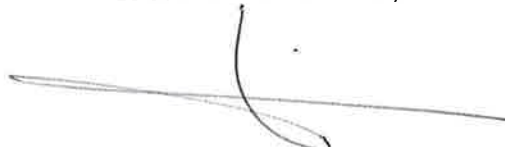
que le montage et le fonctionnement du groupement soit confié au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Bruche Mossig,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à engager les dépenses liées aux actions portées par les membres du groupement dans le cadre de la candidature à l'Appel à Projet Fonds CHENE 4 et retenue par le Jury ACTEE, ainsi qu'à signer toutes pièces ou documents concourant à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 20 décembre 2024
- publication sur le site internet le : 20 décembre 2024

Acte à classer

DE-24-112

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-12-20T15-24-55.01 (MI257993316)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20241219-DE-24-112-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : DEVELOPPEMENT DURABLE - AUDITS ENERGETIQUES DES BATIMENTS PUBLICS - APPEL A PROJET FONDS CHENE 4 AU TITRE DE L'ACTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LE TITRE D'ACITE ENERGETIQUE (ACTEE)



Date de décision : 19/12/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.8. Fonds de concours

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [24-112 DEV DURABLE AUDITS ENERGETIQUES APPEL A PROJET FONDS CHENE AU TITRE ACTEE2.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé	Date 20/12/24 à 15:24	Par GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine
Transmis	Date 20/12/24 à 15:24	Par GIQUEAUX FORESTIER DU CROUZET Delphine
Accusé de réception	Date 20/12/24 à 15:46	